

Stenay



Zoom sur le numérique à l'école

Dans le cadre d'une série d'émissions « Mon école et moi » consacrées aux usages des technologies numériques dans les établissements scolaires, Mirabelle TV a tourné un reportage à Kastler. Diffusion samedi et dimanche à 10h. En page Stenay

Clermont-en-Argonne



La forêt d'Argonne en fête

L'association Forêt ou Carrière d'Argonne, présidée par Jean-Claude Vibou, organise dimanche, sur le plateau de Sainte-Anne à Clermont, la Fête de la forêt d'Argonne. Balades, expositions, démonstrations, jeux... au menu. En page Stenay

Contrisson



Arcelor Mittal mise sur l'acier

Un nouveau de construction avec une ossature en acier a été mis au point par Arcelor Mittal. L'usine de Contrisson du groupe pourrait bénéficier des retombées industrielles du système, qui vise le marché des logements collectifs. En page Revigny

Comblés-en-Barrois



Patrick Bernhard parrain de l'ASFCB

Nouvel habitant de Comblés, l'ancien coéquipier de Michel Platini vient prêter main-forte à l'entraîneur du club local de football. En Bar et sa région

Distinction

Des nounous d'enfer

Hier, à Metz, la Fondation de France a remis le laurier régional et un chèque de 2.000€ à l'AMF 55 pour un projet innovant en matière d'emploi.

Le service s'appelle « SOS Nounou ». Comme un appel de détresse. Et c'est parfois tellement vrai. « Le projet est né en 2008 après un constat : l'AMF 55, qui gère deux crèches, à Thierville et Verdun, acceptait en priorité les enfants de ceux qui travaillaient. Pour les personnes en recherche d'emploi ou en démarche d'insertion, il n'y avait pas toujours de solution. On s'est rendu compte qu'on marginalisait encore plus les personnes qui voulaient trouver un job », explique Benoît Vorns, directeur de l'association « Aide aux mères et aux familles ». Un entretien d'embauche rapide ? Une mission d'intérim qui débute lundi alors qu'on est vendredi ? Un examen du permis de conduire ou des heures de conduite ? Un coup de fil à « SOS Nounou » et l'inquiétude de ne pas pouvoir faire garder ses enfants disparaît.

Appel à candidature

« Toutes nos nounous sont qualifiées. Elles détiennent un diplôme petite enfance ou l'agrément d'assistante maternelle », explique Margot Ravaine, responsable du service. À Verdun, il y a dix-sept gardes d'enfant, contre quatre à Bar-le-Duc, une antenne nouvellement créée et dirigée par Valérie Granier. Reste que le service recrute ! Puisque les demandes sont toujours plus nombreuses. Les deux jeunes fem-



■ Margot Ravaine et Valérie Granier, respectivement responsables des antennes de Verdun et Bar-le-Duc. Photo ER

mes lancent un appel en plus de multiplier les offres d'emploi : « Nous formons nos personnels pendant trois semaines en crèche. Elles passent aussi le brevet secourisme », soulignent-elles. Mieux, dernièrement, une femme de 55 ans, qui a eu son agrément d'assistante maternelle a pu valider ses acquis grâce à l'AMF et passer le diplôme de CAP petite enfance par équivalence.

À chaque demande de famille, urgente ou non, l'AMF se rend au domicile des demandeurs. « Ce qui est important, c'est le rapport qui aura les nounous avec l'enfant ».

Niveau tarif, il va de 0,30cts de l'heure à 19 €. « Nous avons des

aides de Pôle emploi et de la CAF. Les familles paient en fonction de leur profil et de leurs revenus », tient à souligner Benoît Vorns, qui est di-thyrambique sur l'appui que l'équipe du Pôle Emploi de Verdun lui a apporté.

Parmi les partenaires également, la Fondation de France, qui les subventionne. Recevoir le laurier régional ? « On est super-contents. Mais c'est surtout pour les personnels. Les gens pensent que c'est facile de garder des enfants. Mais quand on se déplace au pied levé, c'est plus compliqué. C'est une belle récompense pour les nounous. »

Emilie FIEROBE
emilie.fierobe@estrepubicain.fr

Les lauriers de la Fondation de France

► Depuis huit ans, la Fondation de France récompense chaque année les initiatives locales les plus novatrices « qui amènent des réponses concrètes pour améliorer la vie des personnes fragilisées. »

► En 2011, les lauriers de la Fondation de France ont mis en lumière 57 projets dans toute la France, qui s'inscrivent dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement.

► De toute la région Lorraine, c'est le projet « SOS Nounou » qui est récompensé. Il fonctionne 24 h sur 24 et 7 J/7. Tél : 03.29.86.06.00. Ou www.amf55.org. Un formulaire peut être rempli sur ce site.

Capeb

Questions à

Jean-Marc Josselin

Le nouveau président de la Capeb Meuse

« Aller sur le terrain et répondre aux attentes des artisans »

Qu'est-ce qui vous a incité à prendre la présidence de la Confédération des petites entreprises du bâtiment en Meuse ?

J'ai envie d'aider les artisans qui s'installent, d'aller aussi à la rencontre de nos adhérents et d'en recruter de nouveaux. Je veux connaître leurs attentes. Je me souviens que lorsque je me suis installé à mon compte, il y a 11 ans, en tant que charpentier-couvreur à Tilly-sur-Meuse, la Capeb est allée à ma rencontre et a répondu aux nombreuses questions que je me posais quant à mon installation. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai été aspiré dans le syndicalisme. Cela fait dix ans que je fais partie du conseil d'administration de ce



■ Jean-Marc Josselin.

syndicat qui s'occupe des entreprises du bâtiment de moins de 10 salariés.

Que peut apporter la Capeb à de telles

entreprises ?

Nous nous appuyons sur deux secrétaires administratifs.

Une s'occupe de l'aspect juridique et du droit du travail

et la seconde des comptes et des salaires, donc tout ce qui a trait à la comptabilité et à la gestion.

En outre, nous proposons à nos adhérents des permanences régulières avec un avocat. De plus, nous travaillons de manière étroite avec l'organisme de prévention du BTP, la caisse régionale d'assurance-maladie, et la direction du travail. Personnellement, cela permet à mon entreprise d'anticiper l'évolution de la loi et donc d'être à jour en matière de sécurité et donc de ne jamais être dépassé par la situation.

Un petit artisan peut-il aujourd'hui résister aux grands groupes ?

Oui, car les grands groupes ne sont guère attirés par le

marché des particuliers. Si vous êtes très pro, les gens vous font confiance et vous décrochez les marchés.

Personnellement, je me suis installé à l'âge de 23 ans. Aujourd'hui, j'en ai 34. C'est après la tempête de 1999 que j'ai créé mon entreprise car de nombreuses toitures devaient être réparées. J'ai commencé seul avec une camionnette et de l'outillage. Je me suis équipé en plus gros matériel et j'ai recruté un premier salarié il y a dix ans. Il est devenu mon chef d'équipe. Aujourd'hui, nous sommes cinq et je dispose d'une nacelle, d'un télescopique, d'échafaudages, mais aussi d'un camion-grue. Vous savez, rien ne vaut un bon artisan.

Propos recueillis par Pascal ISCH

Justice

La société Ober relaxée

POURSUIVIE pour exploitation non-autorisée d'une chaudière haute performance, installation classée pour la protection de l'environnement, la SA Ober, située à Longeville-en-Barrois, a été relaxée, mardi, par le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc.

L'origine de la plainte au Parquet remontait à une inspection de la Drire en date du 27 mai 2008. Dans son rapport, l'organisme de contrôle mentionnait que la nouvelle chaudière mise en place ne faisait l'objet d'aucune autorisation préfectorale en vue de son exploitation (notre édition du 09.05.11.)

Le 11 mai 2010, un second rapport de la Dreal (ex-Drire) dénonçait le non-respect de certaines obligations imposées par la préfecture dans le cadre d'un arrêté autorisant le fonctionnement de la chaudière, notamment celles liées à la réduction des émissions de poussières.

À la barre, le président-directeur général de l'entreprise Ober, spécialisée dans la fabrication de panneaux stratifiés décoratifs, a clairement expliqué, lors de l'audience du 3 mai dernier, que l'installation en question n'était soumise qu'à déclaration et non à autorisation. Un

formulaire officiel qui a été adressé à l'administration le 25 janvier 2008, suivi d'un récépissé daté du 2 mars 2008.

Une « maladresse » de l'administration ?

Un document qui valait juridiquement autorisation d'exploiter, selon la défense, sûre de son fait et donc de la relaxe de son client, « aucun trouble grave à la législation environnementale » n'ayant été constaté. Et l'avocat d'évoquer une « maladresse de l'administration », qui a justement oublié de transmettre le fameux récépissé au Parquet dans le cadre de sa plainte pénale.

Face à un casier vierge de la société Ober, le Ministère public avait relevé « un dossier irrégulier et incomplet pour l'autorisation d'exploiter ». Convenant d'une « législation complexe », le substitut avait tout de même requis 20.000 euros d'amende et l'affichage de la décision pour une « erreur non régularisée en trois ans. »

Dans son délibéré, le tribunal n'a donc pas suivi le représentant de la société, qui a à son tour mordu la poussière...

Nicolas GALMICHE

Faits divers

Des voleurs interpellés

LE 10 MAI, les gendarmes de la section de recherches de Nancy ont interpellé cinq suspects de multiples cambriolages dans la région de Langres. L'équipe avait été prise en flagrant délit au retour d'un raid en Alsace (cf. nos pages Région du 21 mai).

Cette équipe est soupçonnée d'avoir agi sur le grand Est de l'Alsace à la Champagne-Ardenne et notamment en Lorraine. Dans la période, la Meurthe-et-Moselle avait été particulièrement visée mais la Meuse n'avait pas non plus été épargnée et notamment le sud meusien. Bureaux de tabac, officines, commerces et professions libérales de Void-Vacon, Vaucouleurs, Saint-Mihiel et Ligny ont été l'objet d'un intérêt particulier pour une bande agissant avec des voitures rapides entre le 25 mars et le 14 avril.

Si une instruction a été ouverte à Nancy car les vols et cambriolages se comptent par dizaines, l'équipe, qui a été arrêtée, est présumée d'avoir également commis des actes dans la Meuse. Un gendarme de la Meuse avait d'ailleurs été détaché auprès de la cellule d'enquête spéciale qui avait été mise en place à Nancy pour pister les voleurs en raison des similitudes relevées par les enquêteurs, notamment dans les casses de pharmacies, quatre ayant été victimes en Meuse.

Désormais, l'instruction et les enquêteurs vont poursuivre leurs investigations pour voir si un lien peut être formellement établi entre les cinq individus interpellés et les cambriolages constatés. Toujours est-il que depuis plusieurs semaines, ces faits ont cessé.

Sébastien GEORGES

Pont de l'Ascension

Services de l'Etat fermés

EN RAISON du pont de l'Ascension, plusieurs services administratifs seront fermés demain.

C'est le cas des sites du conseil général et de l'hôtel du département, qui rouvriront leurs portes lundi aux horaires habituels.

La préfecture, les deux sous-préfectures de Verdun et Commercy, la Direction Départementale des Territoires (DDT), la Direction

Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), la délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (DT ARS), la Direction Départementales des Finances Publiques (DDFIP) et les unités territoriales de la DIRECCTE et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement seront également fermés demain.